

Bulletin d'information toxicologique

Volume 31, numéro 1

Mars 2015

Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

COMITÉ ÉDITORIAL

Pierre-André Dubé, rédacteur en chef

Responsable des chroniques : éditorial, revue de la littérature, rapport

Pharmacien et responsable scientifique en toxicologie clinique

Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec

René Blais, rédacteur adjoint

Responsable de la chronique : protocole de traitement

Directeur médical, Centre antipoison du Québec

Katia Raby, secrétaire à la rédaction

Agente administrative

Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec

Olivier Jacques-Gagnon

Responsable de la chronique : cas clinique

Infirmier clinicien

Centre antipoison du Québec

Sophie Gosselin

Responsable de la chronique : critique d'un article d'intérêt

Toxicologue médical et urgentologue spécialisée

Centre antipoison du Québec

Département de médecine d'urgence, Centre universitaire de santé McGill

Professeure adjointe, Département de médecine, Université McGill

Maude St-Onge

Responsable de la chronique : recherche

Urgentologue-intensiviste, fellow en pharmacologie clinique et toxicologie

Doctorante en sciences médicales, Université de Toronto

Patrick Nisse

Responsable de la chronique : international

Médecin praticien

Centre hospitalier régional universitaire de Lille, France

Le Bulletin d'information toxicologique est disponible intégralement en format électronique sur le Portail Toxicologie Clinique de l'Institut national de santé publique du Québec à l'adresse suivante : <http://portails.inspq.qc.ca/toxicologieclinique/>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

ISSN : 1927-0801 (EN LIGNE)

©Gouvernement du Québec (2015)

Éditorial

VERS UN SYSTÈME CANADIEN DE SURVEILLANCE DES DONNÉES SUR LES INTOXICATIONS

Martin Laliberté, M.D., M. Sc., F.R.C.P.C., FACMT

Urgentologue, Centre universitaire de Santé McGill

Consultant en toxicologie clinique, Centre antipoison du Québec

Président de l'Association canadienne des centres antipoison

Depuis plusieurs années, les intoxications accidentelles représentent une cause majeure de morbidité et de mortalité au Canada. Selon une étude réalisée en 2004, les coûts directs et indirects liés aux intoxications accidentelles sont évalués à 771 millions de dollars annuellement.⁽¹⁾ Au Canada en 2005, les intoxications constituaient la troisième cause de décès accidentels après les accidents de la circulation et les chutes.⁽²⁾ Il est difficile d'évaluer de façon précise l'importance du problème, car les données sur les intoxications accidentelles ne font pas actuellement l'objet d'une analyse systématique, et aucune législation n'oblige la déclaration des intoxications accidentelles sur l'ensemble du territoire canadien.

Les modalités thérapeutiques proposées en ce qui a trait à la prise en charge des patients intoxiqués sont souvent d'une efficacité limitée. La prévention constitue donc la meilleure avenue pour réduire l'importance du problème. À cet effet, des données statistiques précises sont nécessaires afin de mieux comprendre la nature du problème et de guider les interventions de santé publique. Malheureusement, contrairement à la plupart des pays occidentaux, le Canada ne possède pas de système intégré de surveillance des données sur les intoxications.

L'expertise des centres antipoison en matière d'évaluation et de soutien dans la prise en charge des intoxications accidentelles est reconnue par l'ensemble de la communauté médicale, et les données de ces centres peuvent être d'une grande utilité lors de la surveillance des expositions. L'Organisation mondiale de la santé reconnaît d'ailleurs l'importance de récolter les données sur les intoxications provenant des centres antipoison et de les organiser dans une base de données électronique afin de permettre leur analyse.⁽³⁾ Les données des centres antipoison canadiens ne font pas actuellement l'objet d'une surveillance systématique. Pourtant, la plupart des éléments essentiels à la constitution d'une base de données nationale sont en place : les centres antipoison possèdent ou sont en voie d'élaborer des systèmes informatiques permettant la saisie des données, l'expertise en toxicologie médicale nécessaire au fonctionnement d'une base de données est présente et des plateformes informatiques nationales pouvant soutenir l'exploitation d'une telle base de données sont disponibles.

Le partage des données sur les intoxications provenant des centres antipoison canadiens par l'intermédiaire d'un système canadien de surveillance des données sur les intoxications serait profitable, étant donné que ce partage contribuerait au renforcement de la collaboration entre les intervenants de la santé au niveau national, provincial et local. De plus, un système de surveillance des données serait profitable pour les organismes réglementaires nationaux et provinciaux, les entreprises pharmaceutiques, l'industrie des

produits de consommation ainsi que pour les organismes qui s'intéressent à la prévention des intoxications et à l'usage des drogues récréatives.

L'analyse de l'information colligée par un tel système faciliterait la détermination des régions géographiques et des populations à risque de subir certains types d'intoxication, puisqu'elle permettrait l'élaboration de solutions efficaces. La mise en place de ce système aurait l'avantage de proposer de nouvelles possibilités de recherche en toxicologie médicale à l'échelle du pays en facilitant la collaboration académique entre les différents centres antipoison canadiens.

Au cours de la dernière année, un groupe de travail a été mis sur pied pour planifier l'élaboration d'un système canadien de surveillance des données sur les intoxications. Cette initiative est le fruit d'une collaboration entre Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada et l'Association canadienne des centres antipoison. Le groupe de travail a comme objectif de préparer une analyse de rentabilité en établissant les exigences, les options, la faisabilité et la durabilité d'un tel système. Ce groupe bénéficie de la participation et du soutien des directeurs médicaux des centres antipoison, d'intervenants travaillant au sein de plusieurs divisions de Santé Canada de même que d'intervenants des organismes suivants : agences provinciales de santé publique, Agence canadienne d'inspection des aliments et Centre canadien de lutte contre les toxicomanies.

Les données des centres antipoison canadiens et l'expertise de ces centres en toxicologie médicale constitueront le noyau initial du système proposé. D'autres sources de données pourront être éventuellement considérées et intégrées. Le système canadien de surveillance des données sur les intoxications pourra éventuellement permettre l'agrégation et l'analyse des données provenant des cinq centres canadiens en vue de mieux cerner l'importance du fardeau des intoxications accidentelles et délibérées, des expositions aux produits chimiques et des réactions indésirables aux médicaments. L'établissement de cette formule fournira à la communauté médicale canadienne des occasions exceptionnelles de stimuler la recherche clinique en plus d'orienter les différentes activités de prévention à l'échelle du pays. Les données du système canadien de surveillance permettront de renseigner les décideurs, d'orienter les investissements dans le secteur de la santé et de favoriser l'évaluation et la gestion des risques en matière de santé publique.

Le groupe de travail définit actuellement l'architecture éventuelle du système en considérant l'ensemble des options disponibles et en analysant les avantages et les inconvénients de chacune de ces options. L'analyse de rentabilité prendra en considération non seulement la mise en place du système, mais également les aspects de la gouvernance et de la durabilité à long terme ainsi que la mesure de l'efficacité du système à atteindre ses objectifs. Un plan détaillé comprenant une évaluation précise des coûts et des ressources nécessaires devrait être complété au printemps 2015 et sera soumis aux autorités gouvernementales fédérales pour approbation.

Le projet de système canadien de surveillance des données sur les intoxications constitue une occasion unique de mettre en place un outil efficace de toxicovigilance à l'échelle du pays pour le bienfait de la population. Le succès éventuel de cette initiative repose sur l'implication et le leadership de l'ensemble de la communauté des centres antipoison canadiens et de leurs partenaires.

POUR TOUTE CORRESPONDANCE

Martin Laliberté
Centre antipoison du Québec
Pavillon Jeffery-Hale, 4^e étage
1270, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1S 2M4
Téléphone : 418 654-2731
Télécopieur : 418 654-2747

RÉFÉRENCES

- 1) Smartrisk. The economic burden of injury in Canada. Toronto, Ontario; 2009.
- 2) Durigon M, Elliott C, Purssell R, Kosatsky T. Canadian poison control centres: preliminary assessment of their potential as a resource for public health surveillance. Clin Toxicol (Phila) 2013;51(9):886-91.
- 3) Programme international sur la sécurité des substances chimiques, Organisation mondiale de la santé. Guidelines for poison control. Organisation mondiale de la santé; 1997.